

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

MAI
2022

PRINCIPALES TENDANCES

A fin mai 2022 et en comparaison avec la même période de 2021, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes brutes de 19,8%, provenant de :

1- la hausse des recettes douanières nettes de 18,9%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 153 MDH à fin mai 2022 contre 28 MDH un an auparavant :

- droits de douane (+14,9%) ;
- TVA à l'importation (+27,8%) ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (-0,6%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 125 MDH à fin mai 2022 contre 19 MDH un an auparavant ;

2- la hausse de la TIC sur les tabacs manufacturés (+10,3%) et des autres TIC (+25,1%). A fin mai 2021, la TIC sur les tabacs manufacturés avait baissé de 3% par rapport à son niveau à fin mai 2020, soit -123 MDH (3.928 MDH contre 4.051 MDH) ;

3- la hausse des recettes nettes de la fiscalité domestique de 21,6%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 4.617 MDH à fin mai 2022 contre 3.343 MDH un an auparavant :

- l'IS a enregistré une hausse de 67%, compte tenu de restitutions qui ont été de 318 MDH à fin mai 2022 contre 229 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2021, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,6 MMDH. A fin mai 2021, l'IS avait enregistré une baisse de 9,8% par rapport à son niveau à fin mai 2020, soit -1.621 MDH (14.864 MDH contre 16.485 MDH).
- l'IR (+6,7%), compte tenu de restitutions qui ont été de 112 MDH à fin mai 2022 contre 70 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 2,8% par rapport à leur niveau de fin mai 2021.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une augmentation de 8,7%.

- la TVA à l'intérieur (-11,3%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 4.137 MDH à fin mai 2022 contre 2.978 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2021, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 38,9 MMDH.

A fin mai 2022, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 5.911 MDH contre 4.256 MDH un an auparavant.

- les droits d'enregistrement et de timbre ont été de 8.455 MDH à fin mai 2022 contre 7.243 MDH un an auparavant, en hausse de 16,7% ou +1.212 MDH.
- les majorations de retard (+44,5%), résultant de recettes brutes de 761 MDH contre 558 MDH et de dégrèvements de 50 MDH à fin mai 2022 contre 66 MDH un an auparavant.

4- l'augmentation des recettes non fiscales de 5,3% en raison notamment de la hausse des recettes de monopoles (3.736 MDH contre 1.924 MDH) et des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (2,6 MMDH contre 2,3 MMDH), conjuguée à la diminution des recettes en atténuation des dépenses de la dette (300 MDH contre 1.250 MDH) et de la redevance gazoduc (7 MDH contre 303 MDH).

Au niveau des dépenses

1- un taux d'engagement global des dépenses de 45% et un taux d'émission sur engagements de 79% contre respectivement 43% et 77% un an auparavant ;

2- une augmentation des dépenses ordinaires de 17% provenant de :

- la hausse de 9,2% des dépenses de biens et services, due à l'augmentation de 5,7% des dépenses de personnel et de 16,9% des autres dépenses de biens et services ;
- la diminution de 4,8% des charges en intérêts de la dette ;
- l'accroissement de 148,9% des émissions de la compensation ;
- l'augmentation de 41,5% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 5.938 MDH contre 4.260 MDH à fin mai 2021.

3- une hausse des dépenses d'investissement émises de 15,4%, passant de 28,2 MMDH à fin mai 2021 à 32,5 MMDH à fin mai 2022, en raison de l'augmentation de 22,1% des dépenses des ministères et de 9,2% des dépenses des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 9,3 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 10,3 MMDH un an auparavant;
- un déficit du Trésor de 14,6 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 27,3 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 24,6 MMDH à fin mai 2021 compte tenu d'un solde positif de 13,9 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales)

En millions de dirhams

	Mai 2021	LF 2022	Mai 2022	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	97 048	253 738	116 248	45,8%	19,8%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	89 088	230 994	107 865	46,7%	21,1%
Impôts directs	36 288	98 622	47 895	48,6%	32,0%
Impôts indirects	40 977	105 399	46 251	43,9%	12,9%
Droits de douane	4 580	12 062	5 264	43,6%	14,9%
Droits d'enregistrement et de timbre	7 243	14 911	8 455	56,7%	16,7%
1.2- Recettes non fiscales :	7 960	22 744	8 383	36,9%	5,3%
Monopole et participations	1 924	13 985	3 736	26,7%	94,2%
Privatisation	0	5 000	0	0,0%	
Domaine	175	350	195	55,7%	11,4%
Autres recettes ⁽²⁾	5 861	3 409	4 452	130,6%	-24,0%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	107 346	271 193	125 545	46,3%	17,0%
2.1- Biens et services :	86 188	216 967	94 155	43,4%	9,2%
Personnel	58 761	147 537	62 103	42,1%	5,7%
Autres biens et services ⁽³⁾	27 427	69 430	32 052	46,2%	16,9%
2.2- Intérêts de la dette :	11 483	29 074	10 930	37,6%	-4,8%
Intérieure	10 218	24 390	9 847	40,4%	-3,6%
Extérieure	1 265	4 684	1 083	23,1%	-14,4%
2.3- Compensation⁽³⁾	6 304	17 020	15 690	92,2%	148,9%
2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	3 371	8 132	4 770	58,7%	41,5%
3- SOLDE ORDINAIRE	-10 298	-17 455	-9 297		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	28 201	87 402	32 534	37,2%	15,4%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	13 520	50	26 943		
6- SOLDE DES SEGMA	423	0	320		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	-24 556	-104 807	-14 568		
8- VARIATION DES INSTANCES	-20 977	0	-9 126		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-45 533	-104 807	-23 694		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	41 973	82 635	24 730		
Dont :					
Adjudications	21 739		12 709		
Dépôts au Trésor	14 105		4 471		
Compte courant à BAM	3 065		-134		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	3 560	22 172	-1 036		
Tirages et dons	8 072	41 500	3 529		
Amortissement	-4 512	-19 328	-4 565		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances). Les autres biens et services regroupent les dépenses de matériel et les charges communes de fonctionnement hors dépenses de compensation.

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 9).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2022.

RECETTES ORDINAIRES

	Mai 2021	LF 2022	Mai 2022	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	89 088	230 994	107 865	46,7%	21,1%
IMPÔTS DIRECTS	36 288	98 622	47 895	48,6%	32,0%
<i>Taxe Professionnelle⁽²⁾</i>	53	220	25	11,4%	-52,8%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	14 864	52 078	24 762	47,5%	66,6%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	20 746	43 179	22 183	51,4%	6,9%
<i>Taxe d'Habitation⁽²⁾</i>	10	22	6	27,3%	-40,0%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	49	0	3		-93,9%
<i>Majorations de retard</i>	558	2 298	761	33,1%	36,4%
<i>Taxe aérienne pour solid. et promot. Touristique</i>	0	800	144	18,0%	
<i>Autres⁽³⁾</i>	8	25	11	44,0%	37,5%
DROITS DE DOUANE^(*)	4 580	12 062	5 264	43,6%	14,9%
IMPÔTS INDIRECTS	40 977	105 399	46 251	43,9%	12,9%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	11 182	30 953	11 809	38,2%	5,6%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	3 928	11 813	4 334	36,7%	10,3%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	6 633	17 150	6 697	39,0%	1,0%
<i>Autres^(*)</i>	621	1 990	778	39,1%	25,3%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	29 795	74 446	34 442	46,3%	15,6%
<i>à l'intérieur</i>	13 188	31 337	13 195	42,1%	0,1%
<i>à l'importation^(*)</i>	16 607	43 109	21 247	49,3%	27,9%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	7 243	14 911	8 455	56,7%	16,7%
RECETTES NON FISCALES	7 960	22 744	8 383	36,9%	5,3%
<i>Domaine</i>	175	350	195	55,7%	11,4%
<i>Monopoles et participations</i>	1 924	13 985	3 736	26,7%	94,2%
<i>Privatisation⁽⁴⁾</i>	0	5 000	0	0,0%	
<i>Fonds de concours et dons</i>	346	0	347		0,3%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	1 250	1 000	300	30,0%	-76,0%
<i>Redevance gazoduc^(*)</i>	303	0	7		-97,7%
<i>Recettes diverses⁽⁵⁾</i>	3 962	2 409	3 798	157,7%	-4,1%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	97 048	253 738	116 248	45,8%	19,8%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) il s'agit de la part de l'Etat dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.

(3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(4) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(5) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancellerie, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

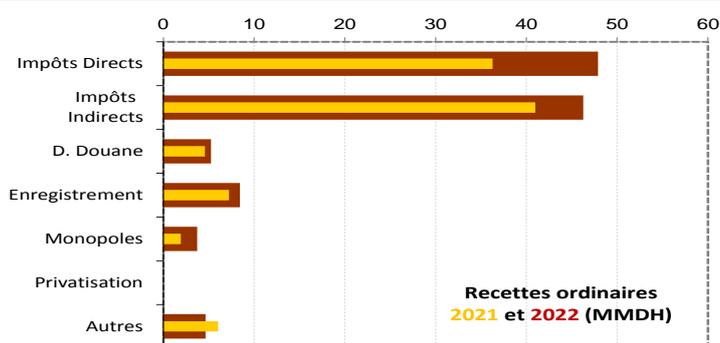
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin mai 2022 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 19,8% et des dépenses ordinaires émises de 17% dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 9,3 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 23,7 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 1 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 24,7 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 116,2 MMDH contre 97 MMDH à fin mai 2021, en hausse de 19,8% ou +19,2 MMDH.

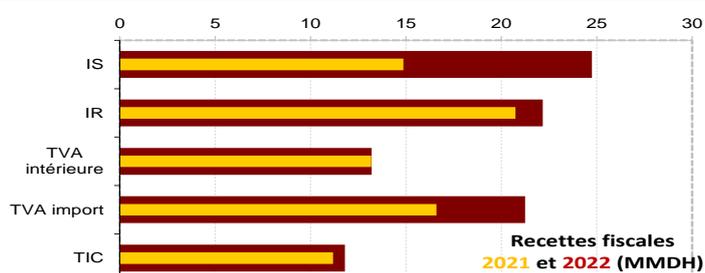
Ceci s'explique par l'augmentation des impôts directs de 32%, des droits de douane de 14,9%, des impôts indirects de 12,9%, des droits d'enregistrement et de timbre de 16,7% et des recettes non fiscales de 5,3%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 107,9 MMDH contre 89,1 MMDH à fin mai 2021, en augmentation de 21,1% ou +18,8 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 19,4% et de la fiscalité domestique de 22,6%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 33.055 MDH à fin mai 2022 contre 27.792 MDH un an auparavant, en hausse de 18,9% ou +5.263 MDH par rapport à leur niveau à fin mai 2021, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 153 MDH à fin mai 2022 contre 28 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 33.208 MDH à fin mai 2022 contre 27.820 MDH un an auparavant, en hausse de 19,4% ou +5.388 MDH par rapport à leur niveau à fin mai 2021.

- Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin mai 2022 ont atteint 5.254 MDH contre 4.573 MDH un an auparavant, soit une hausse de 14,9% ou +681 MDH.

- TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 21.229 MDH à fin mai 2022 contre 16.605 MDH à fin mai 2021, enregistrant une hausse de 27,8% ou +4.624 MDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 85,7% ou +2.147 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 17,6% ou +2.477 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 6.572 MDH contre 6.614 MDH, en diminution de 0,6% par rapport à leur niveau de fin mai 2021 ou -42 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 125 MDH à fin mai 2022 contre 19 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 6.697 MDH contre 6.633 MDH, en hausse de 1% par rapport à leur niveau de fin mai 2021 ou +64 MDH.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 64,9 MMDH à fin mai 2022 contre 53,4 MMDH à fin mai 2021, en hausse de 21,6% ou +11,6 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 4.617 MDH à fin mai 2022 contre 3.343 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 69,5 MMDH à fin mai 2022 contre 56,7 MMDH à fin mai 2021, soit une hausse de 22,6% ou +12,8 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 24.444 MDH à fin mai 2022 contre 14.635 MDH un an auparavant, en hausse de 67% ou +9.809 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 318 MDH à fin mai 2022 contre 229 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2021, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,6 MMDH⁴. A fin mai 2021, l'IS avait enregistré une baisse de 9,8% par rapport à son niveau à fin mai 2020, soit -1.621 MDH (14.864 MDH contre 16.485 MDH).

Les recettes brutes de l'IS ont été de 24.762 MDH à fin mai 2022 contre 14.864 MDH à fin mai 2021, en augmentation de 66,6% ou +9.898 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin mai 2022 ont enregistré une hausse de 6,7% par rapport à leur niveau à fin mai 2021 (22.071 MDH contre 20.676 MDH), soit +1.395 MDH, compte tenu de restitutions de 112 MDH contre 70 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une augmentation de 2,8% ou +47 MDH par rapport à leur niveau de 2021 (1.741 MDH contre 1.694 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 8,7% ou +349 MDH.

Recettes brutes de l'Impôt sur le Revenu			
	2021	2022	Evolution en %
IR total	20 746	22 183	6,9%
dont IR prélevé par la DDP	4 026	4 375	8,7%

- TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin mai 2022 se sont établies à 9.058 MDH contre 10.210 MDH à fin mai 2021, en baisse de 11,3% ou -1.152 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 4.137 MDH à fin mai 2022 contre 2.978 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2021, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 38,9 MMDH⁵.

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 13.195 MDH contre 13.188 MDH un an auparavant, en hausse 0,1% ou +7 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 5.911 MDH à fin mai 2022 contre 4.256 MDH à fin mai 2021, soit +1.655 MDH. Les remboursements de TVA (5.911 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 4.137 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 1.773 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 8.455 MDH à fin mai 2022 contre 7.243 MDH un an auparavant, soit une hausse de 16,7% ou +1.212 MDH.

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une hausse de 44,5%, résultant de recettes brutes de 761 MDH contre 558 MDH et de dégrèvements de 50 MDH à fin mai 2022 contre 66 MDH un an auparavant.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 42 MDH contre 71 MDH, en baisse de 40,8% ou -29 MDH.

A fin mai 2022, les recettes au titre de la taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique ont été de 144 MDH.

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts.

⁵ Données de la Direction Générale des Impôts.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont été de 8.383 MDH contre 7.960 MDH un an auparavant, en hausse de 5,3% ou +423 MDH, en raison notamment de l'augmentation des recettes de monopoles (3.736 MDH contre 1.924 MDH) et des versements des CST au budget général (2,6 MMDH contre 2,3 MMDH), conjuguée à la diminution des recettes en atténuation des dépenses de la dette (300 MDH contre 1.250 MDH) et de la redevance gazoduc (7 MDH contre 303 MDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 3.736 MDH à fin mai 2022 contre 1.924 MDH à fin mai 2021, en hausse de 94,2% ou +1.812 MDH.

Les recettes à fin mai 2022 ont été versées par l'OCP (2 MMDH, alors qu'aucun versement n'a été effectué un an auparavant), l'Agence de la conservation foncière (1,2 MMDH contre 1 MMDH) et Bank Al-Maghrib (356 MDH contre 722 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2021	LF 2022	2022	Taux de réalis.
B.A.M	722	600	356	59,3%
I.A.M	0	501	0	0,0%
O.C.P	0	5 400	2 000	37,0%
ANCFCC	1 000	3 280	1 220	37,2%
Autres	202	4 204	160	3,8%
TOTAL	1 924	13 985	3 736	26,7%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une diminution de 24%, due pour l'essentiel à la baisse des recettes en atténuation de dépenses de la dette (300 MDH contre 1.250 MDH) et de la redevance gazoduc (7 MDH contre 303 MDH).

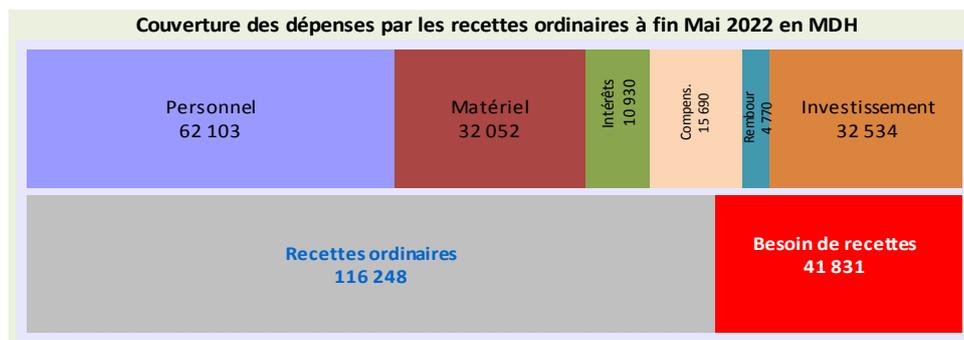
Structure des recettes ordinaires nettes

A fin mai 2022, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 95,2% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 30,3 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget général de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Mai 2022				
Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure	
1 Taxe sur la valeur ajoutée	30 287	▲ 12,9%	27,2%	
- à l'importation	21 229	▲ 27,8%	19,0%	
- à l'intérieur	9 058	▼ 11,3%	8,1%	
2 Impôt sur les sociétés	24 444	▲ 67,0%	21,9%	
3 Impôt sur le revenu	22 071	▲ 6,7%	19,8%	
4 Droits d'enregistrement	8 455	▲ 16,7%	7,6%	
5 TIC prod. énergétiques	6 572	▼ 0,6%	5,9%	
6 Droits de douane	5 254	▲ 14,9%	4,7%	
7 TIC tabacs manufacturés	4 334	▲ 10,3%	3,9%	
8 Monopoles	3 736	▲ 94,2%	3,4%	
9 Majorations de retard	711	▲ 44,5%	0,6%	
10 Recettes en atténuation de dépenses	300	▼ 76,0%	0,3%	

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin mai 2022, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 92,6% contre 90,4% un an auparavant. Ainsi, à fin mai 2022, 53,4% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 27,6% aux dépenses de matériel, 9,4% aux intérêts de la dette et 4,1% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

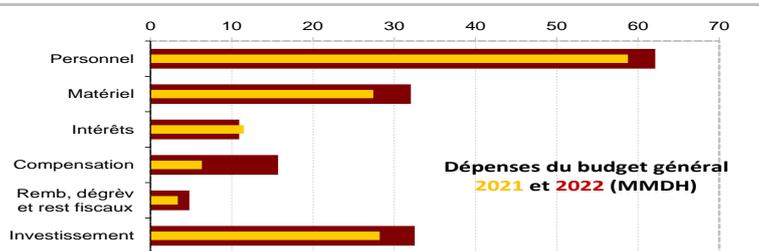
A fin mai 2022, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 286 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 45% contre 43% à fin mai 2021. Le taux d'émission sur engagements a été de 79% contre 77% un an auparavant.

Situation des engagements ^(*) de dépenses 2022					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	242 695	120 373	114 615	50%	95%
Investissement	99 879	50 516	32 534	51%	64%
C.S.T	192 737	73 908	39 125	38%	53%
SEGMA	3 833	1 544	297	40%	19%
Dette	90 212	39 656	39 656	44%	100%
TOTAL	629 356	285 997	226 227	45%	79%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 186,8 MMDH à fin mai 2022, en augmentation de 19,4% par rapport à leur niveau à fin mai 2021, en raison de la hausse de 19,6% des dépenses de fonctionnement, de 15,4% des dépenses d'investissement et de 22,3% des charges de la dette budgétisée⁶.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2021	LF 2022	2022	Réalisé	Variation
Fonctionnement	95 863	242 119	114 615	47%	19,6%
Investissement	28 201	87 402	32 534	37%	15,4%
Dette	32 422	90 212	39 656	44%	22,3%
TOTAL	156 486	419 733	186 805	45%	19,4%

La hausse des charges de la dette budgétisée de 22,3% s'explique par l'augmentation de 37,2% des remboursements du principal (28,7 MMDH contre 20,9 MMDH) et par la diminution de 4,8% des intérêts de la dette (10,9 MMDH contre 11,5 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont été de 114,6 MMDH, dont 62,1 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 5,7%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 19,9% (28,4 MMDH contre 23,7 MMDH) et les dépenses des charges communes ont enregistré une hausse de 92,6% (19,4 MMDH contre 10,1 MMDH) en raison de l'augmentation de 148,9% des émissions de la compensation.

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a augmenté de 41,5% en raison de la hausse des remboursements de la TVA à l'intérieur (4.137 MDH contre 2.978 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2021	LF 2022	2022	Réalisé	Variation
Personnel	58 761	147 537	62 103	42%	5,7%
Matériel	23 675	55 680	28 379	51%	19,9%
Charges communes	10 056	28 570	19 363	68%	92,6%
dont compensation	6 304	17 020	15 690	92%	148,9%
Dépenses imprévues		2 200			
Remb, dégr, rest fiscaux	3 371	8 132	4 770	59%	41,5%
TOTAL	95 863	242 119	114 615	47%	19,6%

⁶ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a augmenté de 41,5% en raison notamment de la hausse de 1.159 MDH des remboursements de la TVA intérieure et de 89 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 38,9 MMDH et de 4,6 MMDH à fin décembre 2021.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin mai 2022 se sont établis à 62,1 MMDH contre 58,8 MMDH, en hausse de 5,7% par rapport à leur niveau de fin mai 2021 ou +3,3 MMDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 52,7 MMDH, en augmentation de 4,7%, en raison de la hausse de la masse salariale structurelle de 1,4% et des rappels de 75% (3.942 MDH contre 2.253 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 32,1 MMDH, en hausse de 16,9% ou +4.625 MDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (16,2 MMDH contre 13,5 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (2,6 MMDH contre 1,6 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 10.930 MDH à fin mai 2022 contre 11.483 MDH à fin mai 2021, en baisse de 4,8% ou -553 MDH. Cette diminution s'explique par la baisse des charges en intérêts de la dette intérieure de 3,6% (9.847 MDH contre 10.218 MDH) et de celles de la dette extérieure de 14,4% (1.083 MDH contre 1.265 MDH).

Compensation

A fin mai 2022, les émissions au titre des dépenses de la compensation ont été de 15,7 MMDH contre 6,3 MMDH à fin mai 2021, en hausse de 148,9% ou +9,4 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 4.770 MDH contre 3.371 MDH, en hausse de 41,5% ou +1.399 MDH. Cette augmentation s'explique en grande partie par la hausse des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (4.617 MDH contre 3.343 MDH) en raison notamment de la hausse des remboursements de la TVA (4.137 MDH contre 2.978 MDH) et des restitutions de l'IS (318 MDH contre 229 MDH).

A fin décembre 2021, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 38,9 MMDH et de 4,6 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2021	LF 2022	2022	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	3 343	7 932	4 617	58,2%	38,1%
Impôt sur les sociétés	229	631	318	50,4%	38,9%
Impôt sur le revenu	70	138	112	81,2%	60,0%
TVA intérieure	2 978	6 991	4 137	59,2%	38,9%
Majorations de retard	66	162	50	30,9%	-24,2%
Droits d'enreg. et timbre	0	0	0		
Autres	0	10	0		
2- Fiscalité douanière	28	200	153	76,5%	
Droits d'importation	7	36	10	27,8%	42,9%
TIC prod. énergétiques	19	108	125	115,7%	
TIC tabacs manufacturés	0	0	0		
Autres TIC	0	1	0		
TVA à l'importation	2	9	18	200,0%	
Autres	0	46	0		
TOTAL	3 371	8 132	4 770	58,7%	41,5%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin mai 2022 a été négatif de 9,3 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 10,3 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

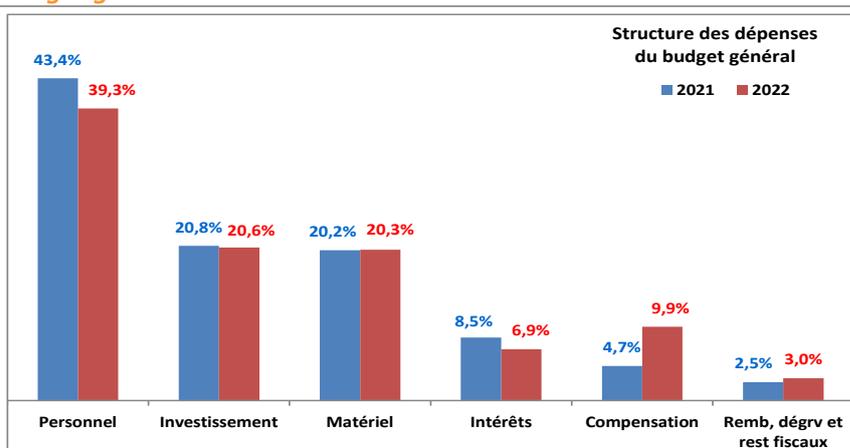
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 32,5 MMDH à fin mai 2022 contre 28,2 MMDH un an auparavant, en hausse de 15,4% ou +4.333 MDH, suite à la hausse des dépenses des ministères de 22,1% et des dépenses des charges communes de 9,2%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 14,3 MMDH contre 12 MMDH à fin mai 2021.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2021	LF 2022	2022	Réalisé	Var%
Investissement total :	28 201	87 402	32 534	37%	15,4%
1- Ministères	13 569	56 543	16 563	29%	22,1%
2- Charges communes :	14 632	30 859	15 971	52%	9,2%
- Concours divers	12 027	24 790	14 314	58%	19,0%
- Ristournes d'intérêts	41	246	0		
- Autres	2 564	5 823	1 657	28%	-35,4%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin mai 2021 et fin mai 2022 fait ressortir une baisse de la part des dépenses de personnel, des dépenses d'investissement et des intérêts de la dette, conjuguée à la hausse de la part des émissions de la compensation, des dépenses de matériel et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 66,1 MMDH. Ces recettes tiennent compte des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 14,3 MMDH contre 12 MMDH à fin mai 2021.

Les dépenses émises ont été de 39,1 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1,8 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 26,9 MMDH.

	RECETTES ^(*)			DEPENSES ^(*)			Flux nets 2022
	2021	LF 2022	2022	2021	LF 2022	2022	
C.A.S	36 126	87 406	52 722	27 435	86 706	30 197	22 525
TVA des Coll.Terr.	12 769	31 905	14 761	9 698	31 905	13 862	899
Part régions (IS, IR, ...)	3 140	9 000	3 495	2 275	9 000	2 192	1 303
I.N.D.H	688	3 350	1 534	476	3 350	570	964
Soutien prix. prd.alim.	119	600	168	0	600	0	168
F.S. Routier	1 172	2 700	1 461	713	2 700	760	701
F.D. Agricole	2 258	4 000	3 134	2 353	4 000	2 061	1 073
Emploi domanial	588	2 230	5 523	404	2 230	333	5 190
Lutte contre chômage	807	1 500	1 004	556	1 500	610	394
Dons des pays du CCG	88	700	380	339	0	82	298
Appui Cohés. Sociale	4 449	10 000	7 301	1 563	10 000	1 933	5 368
F.S. Habitat	921	2 000	1 010	0	2 000	1 336	-326
Gestion Covid-19	125	0	282	3 814	0	1 151	-869
Autres CAS	9 002	19 421	12 669	5 244	19 421	5 307	7 362
C. Dép. Dotation^(**)	12 513	10 801	13 314	7 627	10 801	8 800	4 514
Autres C.S.T	7	169	32	64	819	128	-96
TOTAL	48 646	98 376	66 068	35 126	98 326	39 125	26 943

(*) Les recettes et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

(**) Comptes de dépenses sur dotation.

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin mai 2022, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 617 MDH contre 773 MDH à fin mai 2021, en baisse de 20,2%.

Les dépenses ont été de 297 MDH à fin mai 2022 contre 350 MDH un an auparavant, en diminution de 15,1%.

Services de l'Etat gérés de manière autonome (*)					
	2021	LF 2022	2022	Réalisé	Variation
Exploitation :	413	0	325		-21,3%
Recettes	714	1 906	582	31%	-18,5%
Dépenses	301	1 906	257	13%	-14,6%
Equipement :	10	0	-5		-150,0%
Recettes	59	284	35	12%	-40,7%
Dépenses	49	284	40	14%	-18,4%

(*) Les recettes et les dépenses des services de l'Etat gérés de manière autonome représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin mai 2022, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 45,8% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 46,3% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 37,2%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2022 en MDH				
	LF 2022	Mai 2022	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	253 738	116 248	45,8%	-137 490
1.1- Recettes fiscales :	230 994	107 865	46,7%	-123 129
Impôts directs	98 622	47 895	48,6%	-50 727
Impôt sur les sociétés	52 078	24 762	47,5%	-27 316
Impôt sur le revenu	43 179	22 183	51,4%	-20 996
Impôts indirects	105 399	46 251	43,9%	-59 148
TVA à l'intérieur	31 337	13 195	42,1%	-18 142
TVA à l'importation	43 109	21 247	49,3%	-21 862
Taxes intérieures de consommation	30 953	11 809	38,2%	-19 144
Droits de douane	12 062	5 264	43,6%	-6 798
Droits d'enregistrement et de timbre	14 911	8 455	56,7%	-6 456
1.2- Recettes non fiscales :	22 744	8 383	36,9%	-14 361
Monopole et participations	13 985	3 736	26,7%	-10 249
Domaine	350	195	55,7%	-155
Autres recettes	8 409	4 452	52,9%	-3 957
2- DEPENSES ORDINAIRES	271 193	125 545	46,3%	-145 648
2.1- Biens et services :	216 967	94 155	43,4%	-122 812
Personnel	147 537	62 103	42,1%	-85 434
Autres biens et services	69 430	32 052	46,2%	-37 378
2.2- Intérêts de la dette :	29 074	10 930	37,6%	-18 144
Intérieure	24 390	9 847	40,4%	-14 543
Extérieure	4 684	1 083	23,1%	-3 601
2.3- Compensation	17 020	15 690	92,2%	-1 330
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	8 132	4 770	58,7%	-3 362
3- INVESTISSEMENT	87 402	32 534	37,2%	-54 868

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 14,6 MMDH à fin mai 2022 contre un déficit budgétaire de 24,6 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 578 MDH à fin mai 2022 contre 9,7 MMDH à fin décembre 2021, soit une diminution de 9,1 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 23,7 MMDH contre un besoin de financement de 45,5 MMDH à fin mai 2021 et d'un flux net négatif de 1 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 3,6 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 24,7 MMDH contre un recours au financement intérieur pour un montant de 42 MMDH à fin mai 2021.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin mai 2022, le financement extérieur net a été négatif de 1 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 4.565 MDH et les tirages ont été de 3.529 MDH, dont 1,8 MMDH auprès de la BAD et 1,1 MMDH auprès de la BIRD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 12,7 MMDH contre 21,7 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 4,5 MMDH contre 14,1 MMDH à fin mai 2021 ;
- de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 134 MDH contre une ponction de 3,1 MMDH à fin mai 2021 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours de mai 2022 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib ne sera crédité que début juin, les avances aux régisseurs, ...

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 92,6 MMDH à fin mai 2022 contre 88,1 MMDH à fin décembre 2021, en hausse de 4,5 MMDH.

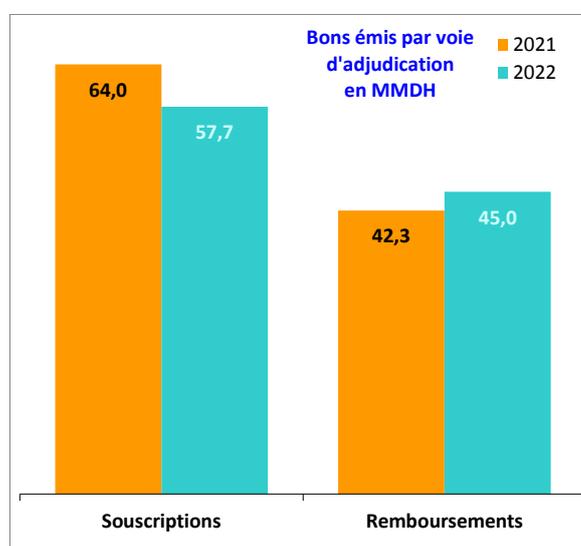
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 5,4 MMDH contre 5,3 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 1,1 MMDH effectués en mai 2022 et dont le remboursement n'intervient qu'en juin 2022.

Dette intérieure

S'élevant à 665,6 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 2,3% par rapport à son niveau à fin décembre 2021. Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 12,7 MMDH, résultant de souscriptions pour 57,7 MMDH et de remboursements pour 45 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 21,7 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 64 MMDH et de remboursements pour 42,3 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2021	Souscrip.	Rembour.	2022	Var %
Adjudications	646 633	57 737	45 028	659 342	2,0%
13 semaines	600,0	2 113,3	600,0	2 113	
26 semaines	1 100,0	1 230,0	900,0	1 430	
52 semaines	23 969,5	7 081,0	11 028,9	20 022	
2 ans	78 192,2	17 704,0	7 272,6	88 624	
5 ans	170 632,7	17 458,2	13 112,6	174 978	
10 ans	133 929,3	9 435,7	9 664,0	133 701	
15 ans	123 076,1	2 093,0	2 450,0	122 719	
20 ans	78 383,8	0,0	0,0	78 384	
30 ans	36 749,0	622,1	0,0	37 371	
Autres	3 713	4 148	1 619	6 242	68,1%
Total	650 346	61 885	46 647	665 584	2,3%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin mai 2022 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 8,6 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
52 semaines	2 036,6	
2 ans	1 739,3	
5 ans	2 297,1	4 475,5
10 ans	2 532,9	3 548,3
15 ans		842,6
Total	8 605,9	8 866,4